

Un patrimoine naturel inestimable

L'identité du Canton de Vaud est fortement liée aux forêts qui couvrent près d'un tiers de son territoire, soit environ 100'000 hectares. Ces espaces boisés sont présents dans toutes les régions du canton: ils représentent 46 % de la surface dans le Jura, 28% sur le Plateau et 26% dans les Alpes.

Cette ressource, indispensable à notre bien-être, nous offre simultanément de nombreux services.

La forêt vaudoise, composée d'un tiers de feuillus et de deux tiers de résineux, croît chaque heure de 70 m³ de bois, soit un cube d'environ 4,1 mètres de côté.



Une assurance pour la vie

La forêt nous protège contre les dangers naturels. Un quart des forêts du canton ont un rôle de protection dominant. Ces forêts protègent les habitants et leurs maisons, ainsi que les voies de communication. Elles évitent l'installation d'ouvrages de protection 5 à 10 fois plus coûteux que l'entretien de ces forêts.

Un patrimoine naturel

La forêt est un grand refuge pour la biodiversité. Toutes les forêts du canton contribuent à la préservation de la diversité biologique. Plus de 20'000 espèces y trouvent refuge, parmi lesquelles certaines sont rares ou menacées, comme le grand tétras et la rosalie des Alpes. Environ 15'000 hectares de forêts sont des hauts lieux pour la biodiversité.

Une source de bien-être

La forêt contribue à notre qualité de vie. Ses nombreux visiteurs se partagent cet espace boisé pour se promener, faire du vélo, se ressourcer ou pour observer les animaux et la nature. La forêt offre aussi d'autres services qui participent à notre bien-être et à la prospérité du canton: paysages de qualité, stockage du carbone, réservoir d'eau et poumon des villes.

Une ressource durable

La forêt regorge d'une matière première précieuse. Dans les forêts vaudoises, le volume de bois sur pied est élevé, avec en moyenne 350 m³ de bois par hectare (en comparaison, la Norvège a 62 m³ de bois par hectare). Deux tiers du bois récolté est utilisé dans la construction (menuiserie, charpente et panneaux de bois) et un tiers sert de source d'énergie pour le chauffage.

Un enjeu politique

Le Canton de Vaud mène une politique forestière basée sur la multifonctionnalité de l'ensemble de la forêt qui vise à :

- rendre l'économie forestière performante
- garantir le rôle de la forêt contre les dangers naturels
- préserver la diversité biologique et paysagère de la forêt
- améliorer l'accueil du public en forêt

Chaque parcelle de forêt est gérée durablement pour répondre aux attentes de la société. La forêt est ainsi protégée pour les générations futures.

Environ 500'000 m³ de bois sont exploités chaque année dans nos forêts. On coupe moins de bois qu'il n'en pousse et les forêts vieillissent. L'exploitation pourrait être accrue ces prochaines années sans que les forêts en souffrent.



Les professionnels au service de la forêt



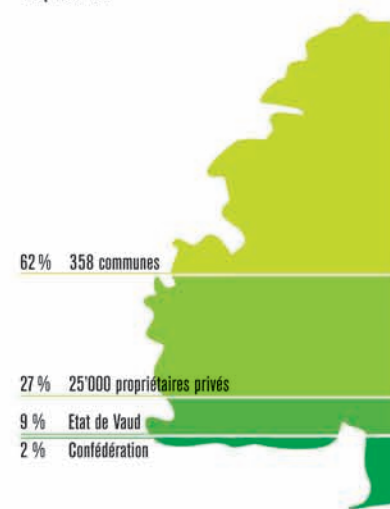
Service des forêts,
de la faune et de la nature
Chemin de la Vulliette 4
Le Chalet-à-Gobet
1014 Lausanne
www.vd.ch/forets



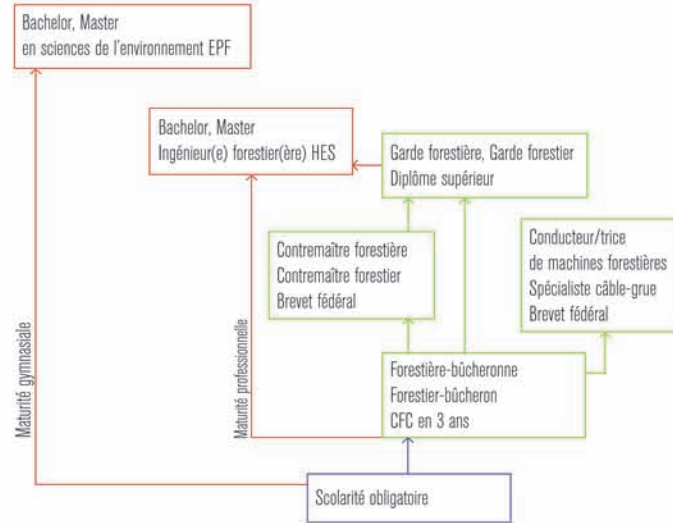
Photolitho, Roger Emmenegger, Lausanne, Impression, Cavin à Grandson, Design, Martine Walzer, Gully



Propriétaires



Professionnels de la forêt



Nous apprenons la forêt

Le centre de formation professionnelle forestière au Mont-sur-Lausanne assure la formation des professionnels de la forêt vaudoise.

Plus d'information sur:
www.formation-forestiere.ch



Nous protégeons la forêt

Une loi forestière exemplaire et avant-gardiste. Au milieu du 19^e siècle, de nombreuses catastrophes naturelles ont mis en évidence la surexploitation des forêts. Les autorités suisses ont reconnu l'importance de la conservation de la forêt pour la protection de la population et ont édicté en 1876 la première loi forestière. Celle-ci instaure les premières bases d'une gestion durable de la forêt. Aujourd'hui, la forêt est gérée conformément à ce principe et sa capacité de régénération naturelle est préservée.



Nous perpétuons la forêt

Le travail des forestiers consiste à entretenir la forêt, en pratiquant des gestes sylvicoles proches de la nature. L'abattage des arbres permet de valoriser le matériau « bois » et d'entretenir la forêt afin qu'elle se renouvelle. Les jeunes arbres doivent aussi être soignés afin de constituer des forêts stables qui produiront du bois de qualité tout en assurant ses multiples prestations envers la société.

Photos: Centre de formation professionnelle forestière, Mont-sur-Lausanne.



La forêt vaudoise
nous rend de
multiples services